

**A AFFICHER
DANS LES CLUBS**

P.V. N° 37

Dimanche 12 octobre 2014

A Mesdames et Messieurs :
Les membres du Comité Directeur
Les responsables de clubs

Pour information :
F.F.H.M.F.A.C.
D.R.D.J.S. Rhône-Alpes
C.R.O.S. Rhône-Alpes

Procès-verbal de réunion
Comité directeur de la Ligue Rhône-Alpes HMFAC
Au club Héraclès, Avenue du Général de Gaulle, centre commercial Riante
Plaine, 38290 LA VERPILLIERE

Ordre du jour

- 10 H 15 Accueil
- 10 H 30 Adoption PV N° 36 du CD du 22 juin 2014
- Informations générales : Culturisme, Haltérophilie et Force Athlétique
- 12 H 30 Repas pris sur place en commun
- 14 H 00 Prochaine assemblée générale ordinaire, date, lieu et ordre du jour
- Point financier, affiliation des clubs, CNDS 2014, budget prévisionnel 2014-2015
- Stages et formations à venir
- Demandes de subventions et questions diverses
- 17 H 00 Fin de la réunion



Ligue Rhône- Alpes

Membres élus présents (19)

- | | |
|----------------------------------|--------------------|
| - Philippe MONTORIER (Président) | - Bernard NOHALES |
| - Jean-Pierre PIGUET (Trésorier) | - Christian BUCHS |
| - Raphaël VIALLE (Secrétaire) | - Gilbert ROMANO |
| - Sarkis DURGUERIAN | - Gérard GUENNEC |
| - Jean-Pierre CIEPLIK | - Thierry VIEILLY |
| - Jérôme BAILLET | - Édith GUENNEC |
| - Farès ZITOUNI | - Chrystel LYAUDET |
| - Patrick LYAUDET | - Pierre SANDON |
| - Chrystelle POYET | - Cécile COURQUEUX |
| - Philippe DOREL | |

Élus excusés (4)

- | | |
|-----------------|-----------------------|
| - Martine ROCHE | - Manuel MARTIN-SOLER |
| - Kader BAALI | - Franck RUIZ |

Invités présents (2)

- David CHABROUD (CTS Rhône-Alpes)
- Nathalie MARTINS (Aide au secrétariat)

Membres élus absents (1)

- Simone MESNIL

Membres démissionnaires (1)

- Stéphane VIRGA

Début de la réunion à 10 H 30.

Le Président de la Ligue Rhône-Alpes HMFAC, Philippe MONTORIER, accueille les membres du Comité Directeur et les remercie pour leur présence. Il énonce la liste des personnes excusées et absentes. Le quorum est atteint car 19 membres élus sur les 25 qui composent le comité directeur, sont présents, soit plus du tiers requis. Le comité directeur peut donc avoir lieu. M. MONTORIER annonce la démission de M. Stéphane VIRGA du comité directeur.

1- Adoption du PV N°36 du Comité Directeur du 22/06/2014 à Vienne

M. MONTORIER a envoyé, au préalable, ce PV aux membres pour lecture. Il demande si des remarques sont à faire. Plusieurs membres émettent des observations ou des corrections à apporter. Les secrétaires de séance les prennent en note pour corriger directement sur le PV N°36. M. MONTORIER met ensuite au vote ce PV.

VOTE : Le PV N°36 est adopté à l'unanimité (avec remarques prises en compte).

2- Adoption des calendriers sportifs pour les trois disciplines

+ **Force Athlétique et Développé Couché par Bernard NOHALES**

M. NOHALES annonce que la FFHMFAC a voulu la mise en place des quatre disciplines suivantes : la Force Athlétique (sans équipement), le « *Powerlifting* » (FA avec équipement), le Développé-Couché (sans équipement) et le « *Bench press* » (DC avec équipement). Cette saison, tous les athlètes sont obligés de se classer en FA et DC. Cela nécessite beaucoup d'arbitres aux compétitions car il y a deux pesées prévues. De même, il faudra prévoir les compétitions pour toutes ces disciplines. Le 1^{er} pas est à la charge des comités départementaux (organisation et budget à prévoir).

En ce qui concerne l'arbitrage, trois arbitres par pesée sont nécessaires ce qui implique la présence de six arbitres par compétition.



Ligue Rhône- Alpes

Il conviendra, afin de limiter les frais de déplacement de faire des regroupements géographiques et de favoriser le covoiturage. Une autre proposition pourrait aussi être de garder les arbitres et les juges sur la journée et d'inverser entre le matin et l'après-midi.

Le match retour avec l'Algérie est prévu les 27 et 28 mars 2015, en Algérie. L'autorisation de s'y rendre est à demander à la FFHMFAC en raison des problèmes internationaux actuels. M. MONTORIER souhaite aussi avoir l'autorisation du Ministère des Affaires étrangères avant d'envoyer des athlètes en Algérie afin d'éviter tout problème. M. MONTORIER souligne qu'il manque sur le calendrier le stage de DC car les réponses ne sont pas revenues. Il souhaite que les dates des compétitions nationales soient intégrées au calendrier régional. Le calendrier est disponible sur le site de la LRA HMFAC.

VOTE : Calendriers FA et DC 2014-2015 adoptés à l'unanimité.

+ Haltérophilie par Philippe MONTORIER

De nombreux changements sont intervenus suite à la réunion des arbitres, ces modifications importantes sont à prendre en compte. Pour les compétitions par équipes, on garde préférentiellement le samedi, si le club organisateur ne peut plus, il faut chercher un autre club pour le samedi sinon, dans un second temps, on passe sur le dimanche. Le calendrier est disponible sur le site internet de la LRA HMFAC.

VOTE : Calendrier haltérophile 2014-2015 adopté à l'unanimité.

+ Culturisme par Gérard GUENNEC

Les dates importantes du championnat 2015, pour le Culturisme, sont les suivantes :

- Championnat Rhône-Alpes : le 25 avril 2015, à La Tour du Pin ;
- ½ finale du championnat de France : le 16 mai 2015, à L'Isle sur la Sorgue ;
- Finale du championnat de France : les 30 et 31 mai 2015, à Le Bouscat.

Le calendrier est disponible sur le site internet de la LRA HMFAC.

M. GUENNEC indique que le club d'Aoste a fait une proposition pour organiser le Championnat de France, les 21 et 22 mai 2016. Cette demande a été évoquée en commission nationale.

VOTE : Calendrier culturiste 2014-2015 adopté à l'unanimité.

3- Informations diverses : Culturisme, Force Athlétique et Haltérophilie

+ Culturisme par Gérard GUENNEC

Les 14 et 15 novembre 2014, le championnat du Monde aura lieu à Vicenza, en Italie. Trois athlètes de la Ligue Rhône-Alpes ont été retenus par la Fédération :

- JACQUIER Vincent du club AOSTE Musculation, en junior TC ;
- MARTINELLI Franck du HC GRENOBLE, en Master 1, -75 kg ;
- DUBOUCHEZ Raphaël du club de SAINT MARCELLIN, en Senior, – 80 kg.

M. GUENNEC récapitule les dernières informations suite à la Commission Nationale du Culturisme. Cette commission est maintenant organisée sous la forme d'un directoire présidé par M. Marc ANDRIEUX et Sylvie DRAGO, secrétaire générale adjointe. De nombreux amendements ont été apportés :

- lors des compétitions, il faudra avoir le poids précis ainsi que la taille des athlètes car une catégorie « Poids/Taille » est envisagée (il est toléré 2 kg de plus que la taille) ;
- la catégorie « athlétique » ou « bikini » H + F est créée (sur des critères morphologiques et athlétiques) ;



Ligue Rhône- Alpes

- aux championnats de France, le meilleur « posing » et le vainqueur toutes catégories seront récompensés ;
- un rapprochement va se faire avec le Handisport ;
- pour les athlètes qui concourent en couple, ils ne seront pas forcément obligés de faire la compétition individuelle ;
- la note globale de chaque athlète sera rendue publique ;
- l'utilisation du tan gras sera possible si le rendu est propre et sans tâches ;
- le maillot voit sa taille diminuer (1 cm au lieu de 2 cm) ;
- l'épilation ou le rasage est obligatoire ;
- possibilité d'enlever un point à l'athlète si le « posing » libre est mal fait (même s'il n'est pas évalué en tant que tel) ;
- présence d'un superviseur à chaque compétition ;
- mise en place d'un classement général pour les « open » et français. Un athlète « open » devra obligatoirement figurer dans les 6 premiers pour être qualifié aux championnats de France ;
- le challenge national sera pris en compte ;
- création d'un gala « Masters » afin d'équilibrer les budgets et donner une plus-value aux athlètes masters internationaux.

+ **Force Athlétique et Développé Couché par Bernard NOHALES**

M. NOHALES présente les derniers résultats les plus remarquables.

Deux compétitions internationales ont eu lieu :

- L'« Arnold Classic » a eu lieu en Espagne, M. Romain PICOT-GUERAUD a obtenu la 1^{ière} place.
 - Les championnats du Monde Masters ont eu lieu à Pilsen, deux athlètes rhônalpins du club de Villefranche étaient présentes. En 52 kg, Master 2, Martine ROCHE et en 63 kg, Daisy BLONDAND obtiennent chacune une médaille de bronze.
- Au niveau régional, les 2^{èmes} pas de FA et DC ont eu lieu à la fin du mois de juin.

+ **Haltérophilie par David CHABROUD**

M. CHABROUD donne les informations, en bref :

- Un nouveau club vient de voir le jour, son siège se trouve à TSF Voiron, il s'agit du HCV. L'objectif est de pouvoir générer des bénéfices pour que M. Geoffroy GUILLAUMET puisse intervenir à ½ temps au départ et se rémunérer.
- Les championnats du Monde Masters ont eu lieu à Copenhague, les résultats sont les suivants : Geoffroy GUILLAUMET a obtenu la 1^{ière} place en Masters 5 – 85 kg, Alain BELLI, la 2^{ème} place en Masters 5 – 62 kg et Jonathan PRADA, la 5^{ème} place en Master 1, - 77 kg.
- Le championnat franco-allemand cadet des régions s'est déroulé le 12/09/2014 à Leimen, en Allemagne. L'équipe Rhône-Alpes a terminé à la 4^{ème} place sur 5 équipes. Le meilleur athlète français a été Enzo MENONI.
- Le club de Saint Baldoph a organisé des démonstrations des mouvements haltérophiles le 06/09/2014. Les échanges au niveau de l'UNSS avec le collège de La Villette ne seront plus possibles car la nouvelle directrice ne souhaite plus laisser les cours d'EPS pour ces activités.
- M. Ghislain DUPUIS demande une aide financière à la LRA pour la mise en place d'un stage d'athlètes décentralisé.

Pause repas de 11 H 45 à 13 H 35.



Ligue Rhône- Alpes

- M. CHABROUD indique que les statuts de la LRA seront à revoir et à mettre en concordance avec ceux de la FFHMFAC.

- Au challenge fédéral qui comporte 56 clubs, Saint Marcellin est en 5^{ème} position, Saint Baldoph 6^{ème}, Bourg de Péage 7^{ème} et Vaulx en Velin 9^{ème}.

- Les résultats du jeu de parrainage pour les trois challenges sont les suivants :

- Challenge des licences féminines :

1^{er} : Saint Priest (lot : un ordinateur portable d'une valeur de 350 €) ;

2^{ème} : L'Arbresle (lot : une TV écran plat) ;

3^{ème} : Saint Marcellin (lot : un GPS).

- Challenge par discipline des licences compétition (les lots sont identiques pour chaque discipline) :

En haltérophilie :

1^{er} : L'Arbresle (lot : des enceintes professionnelles d'une valeur de 400 €) ;

2^{ème} : Saint Marcellin (lot : un kit éclairage d'une valeur de 300 €) ;

3^{ème} : Saint Baldoph (lot : une crêpière professionnelle d'une valeur de 200 €).

En FA :

1^{er} : Villefranche ;

2^{ème} : HC Grenoble ;

3^{ème} : Saint Etienne.

En culturisme :

1^{er} : La Verpillière ;

2^{ème} : HC Grenoble ;

3^{ème} : Saint Marcellin.

- Challenge de la meilleure progression du nombre de licences :

1^{er} : Le Pouzin (lot : une TV écran plat) ;

2^{ème} : Saint Baldoph (lot : une tablette tactile) ;

3^{ème} : Saint Marcellin (lot : une imprimante).

M. CHABROUD pense qu'il faut se poser la question de la poursuite du jeu en fonction des moyens financiers. M. MONTORIER dit que nous avons peu de soutien de la part des partenaires, il va être difficile de poursuivre à cause des contraintes financières.

M. MONTORIER souligne un souci au niveau de l'inscription des licences avec la FFHMFAC avec le logiciel, en ligne. Par exemple, pour une licence « arbitre », il est possible de cocher « licence loisir » alors que la somme versée sera de 33 €. Cela apparaît ensuite comme une licence « loisir », ce qui ne lui paraît pas normal et en plus, il est très difficile, de faire le tri au niveau régional.

4- Stages et formations diverses (par Philippe MONTORIER)

+ **Culturisme** : Les stages prévus pour 2014/2015 sont les suivants :

- stage d'entraînement pour les athlètes, le 22 novembre à TSF Voiron

- stage de « *posing* » pour les athlètes, le dimanche 01 février 2015, à Bourgoin-Jallieu ;

- stage de recyclage pour les juges, le 08 mars 2015, à La Verpillière.

Un stage, concernant exclusivement les féminines, reste à placer.



Ligue Rhône- Alpes

Une proposition de mise en place d'une deuxième épreuve régionale sera à étudier car actuellement, il est difficile de pouvoir juger tout le monde.

+ **Force Athlétique et Développé Couché**

Le stage de FA va être organisé cette saison, à Bourgoin-Jallieu ce qui permettra éventuellement d'attirer plus de monde. Actuellement, 12 athlètes sont inscrits. M. MONTORIER rappelle que le budget est d'environ 2000 euros et que les factures seront à lui envoyer ainsi qu'à M. PIGUET pour justifier et demander le remboursement par la Région. Un stage de recyclage d'arbitres aura lieu le 23 novembre 2014.

+ **Haltérophilie**

La formation d'arbitres a lieu en général chaque saison. M. MONTORIER souhaite qu'une date commune soit fixée avec le culturisme. Celui-ci fera une proposition.

Pour le club de Grenoble, M. PIGUET demande si une personne pourrait intervenir pour encadrer les personnes pratiquant l'haltérophilie, pendant 3 ou 4 samedis. Les frais de déplacement pourraient être pris en charge par le club.

+ Pour la formation « initiateur » (AAR), M. CHABROUD a fixé trois dates en fonction des calendriers de chaque discipline :

- le 28 février et le 1^{er} mars 2015 ;
- les 14 et 15 mars 2015 ;
- les 11 et 12 avril 2015.

M. MONTORIER souhaite que cette formation ait lieu sur TSF Voiron et rappelle qu'il est nécessaire d'avoir les factures pour la Région.

5- Prochaine assemblée générale ordinaire (par Philippe MONTORIER)

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le 07 décembre 2014 à La Verpillière. Il est rappelé que le Téléthon termine dans la nuit du 06 au 07 décembre 2014.

L'ordre du jour sera le suivant :

- le rapport moral du Président, M. MONTORIER ;
- allocution des personnalités présentes telles que le Président de la FFHMFAC ;
- le rapport financier (bilan, compte de résultats et budget prévisionnel) ;
- le rapport d'activités par David CHABROUD ;
- la remise des récompenses.

Pour les récompenses, M. MONTORIER s'est mis en relation avec les responsables de chaque discipline pour avoir les résultats de la saison dernière, pour chaque club. M. ROMANO est chargé de centraliser et d'indiquer à M. MONTORIER le coût global. Il rappelle que les résultats doivent apparaître, par club, sur un seul diplôme au lieu d'une grande plaque. Le budget est de 100 à 200 euros, au maximum. Il explique qu'au niveau des championnats régionaux par équipe en haltérophilie, il y avait habituellement une coupe pour le champion et l'année dernière il n'y a rien eu. Il souhaite garder au moins une coupe pour le 1^{er} club de la Poule Excellence.

Concernant les récompenses exceptionnelles individuelles, M. MONTORIER demande aux responsables de chaque discipline les noms des athlètes qu'ils souhaitent mettre à l'honneur :

- pour l'haltérophilie, Francis MADAULE (86 ans) du Club de Saint Etienne sera mis à l'honneur pour son ancienneté dans la discipline ;



Ligue Rhône- Alpes

- pour la FA, M. NOHALES souhaite que la jeune Céline GRILLET (Championne du Monde en club) ait une récompense ;
- pour le culturisme, l'athlète Thierry VIEILLY pour ses performances et son investissement.

Chaque commission de discipline décide de mettre à l'honneur un athlète.

6- Point financier (par Jean-Pierre PIGUET)

M. MONTORIER présente le budget prévisionnel 2014-2015. Il indique que le montant du budget prévisionnel de la saison dernière était de 80000 euros. Cette année, il indique que ce budget sera inférieur à 70000 €, des discussions devront avoir lieu pour savoir où des économies devront être réalisées. Le but est d'arriver à l'équilibre, et des coupes franches devront donc être faites.

Les entrées/ les produits :

- les affiliations des clubs : M. MONTORIER rappelle que 28 clubs ont payé leurs affiliations, ce jour. Les 6400 euros seront atteints une fois que les 40 clubs auront payés les 160 euros d'affiliation.
- les ristournes des licences : c'est ce que la Fédération reverse. Cette année, il y a une diminution. En général, si les clubs jouent le jeu, il est possible d'arriver à ce montant. Pour cela, il faut que les clubs affilient tous leurs adhérents et qu'ils ne prennent pas de licences « loisir » pour les dirigeants.
- les subventions 2014 : le CNDS a accordé 13600 euros l'année dernière, pour la convention d'objectifs, cette année 14500 euros vont être demandés. M. MONTORIER a rencontré les personnes chargées du CNDS pour avoir des explications concernant la baisse. La plus importante diminution concerne TSF, avant le CNDS donnait 5000 euros mais en fait, c'est une enveloppe à part, qui va disparaître. Donc 5000 euros sont perdus et 20 % du budget total régional du CNDS a été donné à d'autres ligues pour l'emploi (sports professionnels comme le ski). Il lui a été conseillé d'aller démarcher les clubs privés et de créer de nouveaux clubs pour avoir des adhésions ou de mettre en place des partenariats avec des entreprises. Il rappelle que l'année dernière, le budget du CNDS était de 25000 euros. Pour le Conseil Régional, M. MONTORIER n'a pas changé le montant. Une réunion est prévue le 22 octobre où des informations seront données.
- les participations des clubs : le budget prévu est de 5400 euros, le but est d'avoir une trentaine de personnes qui participent à la formation d'initiateur régional soit 30 participants à 180 €.
- les produits financiers : la somme est identique à celle de l'année dernière. M. PIGUET rappelle qu'il y a 31000 euros sur le livret à 1,25 %. M. MONTORIER n'a pas encore fait la demande de remboursement concernant le contrat d'objectifs et avec la Région donc les 20000 euros devraient arriver.

Les charges :

- le fonctionnement général : M. MONTORIER précise avoir gardé les mêmes montants pour les salaires, pour l'encadrement des stages (formations) et pour le secrétariat/la comptabilité, postes indispensables au fonctionnement de la Ligue.



Ligue Rhône- Alpes

BUDGET PREVISIONNEL 2014-2015

CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement Général :	17 000,00	Adhésions :	24 400,00
FAG Assemblée Générale	800,00	Affiliations Clubs : (1 AF)	6 400,00
FCD Réunion Comité Directeur	2 500,00	Ristournes licences : (1 LR)	18 000,00
FCT Commissions Techniques	1 500,00		
FRL Représentation Ligue	500,00		
FRLF Challenge féminin	1 500,00		
FSE Secrétariat général	500,00		
FVS Comptabilité Secrétariat	4 000,00		
FRL Site de la ligue	100,00		
FVF Salaires charges encadrement	4 600,00		
FVT Frais de banque	100,00		
FVZ Assurance et cotisation	900,00		
Formation :	13 800,00		
DAC Formation arbitre culturiste	300,00		
DAF Formation arbitre FA	1 000,00	Subventions 2014 :	33 500,00
DAH Formation arbitre haltéro	1 000,00	CNDS 2014 : (1 CN)	14 500,00
DER Formation initiateur régional	8 000,00	Conseil régional Rhône-Alpes : (1 CR)	19 000,00
Dont Reversement Part FFHMFAC			
DSCO PEPS et Lycéens (UNSS)	3 000,00		
DIV Formation diverse	500,00	Participations clubs : (1 PS)	6 300,00
Stages athlètes :	6 000,00	Clubs : participations stages et forfait divers	900,00
SAC Culturisme Hommes	800,00	Formation AAR (DER) 180 € x 30	5 400,00
Culturisme Femmes	700,00	Et frais hébergement extérieurs	
SAF Force Athlétique&DC	1 500,00		
SAH Haltérophilie	3 000,00		
Compétitions :	23 500,00		
CAC Arbitrage culturisme	400,00	Produits financiers : (1 ZF)	500,00
CAF Arbitrage FA	2 000,00		
CAH Arbitrage haltérophilie	3 000,00		
CCT Mission CTS	2 000,00		
CDI Compétition IDF- RA Haltérophilie	2 800,00		
Compétition RA Force	3 000,00		
CRA4 Rencontre de Zone Sud-est Jeunes	1 000,00		
CRA1 Grand Prix RA Halt St Baldoph	1 500,00		
CRAR Récompenses compétitions	2 500,00		
CRAV Récompenses Masters	300,00	Dons :	
CRFA Coupe RA RAW F Athlétique	1 000,00		
MAT Vidéo projecteur écran géant Bâches	4 000,00		
Aide financière Clubs :	4 400,00		
VDV Divers	1 000,00		
VPF Aide à la pratique Féminine	500,00		
VIN Matériel informatique Vidéo Projecteur	1 000,00		
VMA Matériels divers :	500,00		
VRA Reversement Part AAR	800,00		
VZO Organisation compétition Zone	800,00		
Total	64 700,00	Total	64 700,00
Dons Associatifs :	3 300,00	Dons Associatifs :	3 300,00
TOTAL	68 000,00	TOTAL	68 000,00



Ligue Rhône- Alpes

- 100 euros sont prévus pour le site internet de la Ligue, dans le cas où M. CIEPLIK ou Mme COURQUEUX en aient besoin. Le budget pour la Représentation Ligue est passé de 5000 euros à 500 euros (car il n'y a plus le jeu de parrainage). La somme dédiée à l'Assemblée Générale a diminué de 1800 euros à 800 euros pour le pot de fin et les déplacements des membres du comité directeur. Le fonctionnement général a baissé de 5000 euros au total.
- les formations : les sommes sont restées identiques à celles de la saison dernière. L'action « DSCO Peps et Lycéens » sera à relancer car la Région apporte son soutien.
- les stages d'athlètes : le budget reste stable, sauf pour la FA et le DC, il est passé de 1800 euros à 1500 euros. Cette année, les trois disciplines n'ont pas utilisé l'enveloppe qui leur était dédiée. Des économies ont donc été faites sur les stages. M. MONTORIER précise que, cette saison en cours, il est important de les faire.
- les compétitions : M. MONTORIER a ajusté les chiffres. Le budget pour le déplacement en Algérie est bien mentionné. Il souhaite que l'année prochaine le culturisme organise un match international, puis l'année d'après l'haltérophilie, afin qu'il y ait un roulement chaque année entre les trois disciplines. Cette année, le match international pour le culturisme est supprimé mais il sera à organiser l'année prochaine.
- Les budgets dédiés à l'arbitrage sont restés stables. Il rappelle que le covoiturage est à privilégier en cas de déplacement des arbitres d'un même club à une compétition. Pour la rencontre de Zone sud-est Jeunes, 1000 euros sont prévus. La Fédération, qui est à l'origine de ce projet, a donné 8000 € pour chaque Zone. Cette somme peut être utilisée pour l'organisation de stages ou de formations du 2^{ème} niveau fédéral en direction des jeunes et l'organisation de matchs. Il est important que chaque comité départemental participe au financement de ce projet. M. MONTORIER explique que l'enveloppe de 1000 euros, est à destination des jeunes et en particulier pour l'organisation d'un match international si des athlètes sont sélectionnés. Il souligne que le budget de 1000 euros pour la coupe Rhône-Alpes RAW est réservé aux récompenses et que pour le Grand Prix Rhône-Alpes haltérophilie, 1500 euros sont prévus pour les repas et les récompenses.
- les aides financières clubs : le poste « divers » regroupe l'aide aux Masters de 150 euros. M. MONTORIER confirme la baisse du budget dédié au matériel informatique/vidéoprojecteur qui est passé de 1400 à 1000 euros, cette année (l'aide pour un ordinateur est passée de 350 euros à 250 euros). Les autres aides sont restées stables. Il a prévu 600 euros pour deux finales de Zone, cette somme sera à revoir s'il n'y en a qu'une. Pour M. MONTORIER, le poste des aides financières pour les clubs reste important car des subventions sont prévues à cet effet. M. PIGUET propose de regrouper les aides pour les matériels divers et le matériel informatique/vidéoprojecteur et de vérifier qu'une seule aide est octroyée tous les 4-5 ans pour un même club. Le but est que tous les clubs bénéficient de ces aides.

Selon M. PIGUET, il est important de licencier le plus grand nombre d'athlètes pour avoir le plus de poids possible, en cas de demandes d'aides auprès du CNDS ou de la Région. Le but est d'éviter une baisse du montant des subventions.



Ligue Rhône- Alpes

Celles-ci sont déterminées en fonction de la représentation du nombre d'athlètes au niveau France et au niveau international dans les disciplines.

Afin de trouver l'équilibre entre les charges et les produits, M. MONTORIER indique que des choix vont devoir être faits afin d'économiser 1000 euros. Il rajoute que des économies seront faites l'année prochaine car il n'y aura plus qu'un seul match international, par discipline. Une économie de 3000 euros sera réalisée. Les comptes seront donc rééquilibrés de fait l'année prochaine.

Trois propositions sont faites pour essayer d'équilibrer le budget :

- augmenter le coût de la participation du club à un stage lorsque les personnes passent une nuit sur place, de 10 euros à 20 euros (+ 10 € destinés à la participation aux frais d'hébergement) et ceux qui rentrent payeront seulement 10 euros comme actuellement. Les organisateurs devront être vigilants et vérifier ces paiements.

Vote : cette proposition est validée à l'unanimité.

- diminuer le reversement pour la formation AAR (1^{ier} niveau fédéral), c'est-à-dire que le remboursement fait aux clubs qui en font la demande, quand ils envoient des personnes à la formation d'initiateur (coût de 180 euros) passera de 50 euros à 40 euros.

Vote : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- augmenter la cotisation affiliation club de 160 euros à 170 euros (avec 10 euros de plus pour les « anciens » clubs), et de 80 euros à 100 euros, pour les nouveaux clubs.

Vote : cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Ces propositions devront être présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire et cette dernière proposition sera soumise à un vote et effective l'année prochaine, si elle est validée.

7- Demandes d'aides financières et questions diverses (par Philippe MONTORIER)

+ M. MONTORIER a reçu début septembre deux demandes de subvention pour des ordinateurs avec dans l'ordre, la première du club de Saint Etienne (qui a joint la facture) et la seconde du club de Saint Priest.

Le club de Bourgoin-Jallieu avait déjà fait une demande et était dans l'attente depuis l'an dernier. Dans ce cas de figure, Saint-Priest restera en attente pour la saison prochaine.

Afin de ne pas reporter la demande du club de Saint-Priest à l'an prochain, M. PIGUET propose que pour la somme de 1000 € allouée actuellement pour l'achat de matériel informatique (correspondant à 2 ordinateurs et 2 vidéo projecteurs), il ne soit plus fait la différenciation entre ordinateur et vidéoprojecteur (4 demandes possibles d'ordinateurs ou de vidéo projecteurs) .

Il est proposé d'octroyer la subvention de 250 euros aux 3 clubs demandeurs : Saint-Etienne, Saint-Priest et Bourgoin-Jallieu.

Vote : Le versement de la subvention de 250 euros aux clubs de Saint-Etienne, Saint-Priest et Bourgoin-Jallieu est approuvé à l'unanimité.



Ligue Rhône- Alpes

+ M. MONTORIER a reçu de la Fédération les résultats d'un contrôle anti-dopage : l'athlète Sylvie DUVERGER a été contrôlée positive à un Championnat de France en développé couché, au furosémide. Elle a eu une suspension de licence de 30 mois.

+ Une réunion aura lieu à Aix en Provence, le 19 octobre 2014, afin de mettre en place l'organisation au niveau de la Zone sud-est (compétitions, formation 2^{ième} niveau fédéral). M. NOHALES est sollicité en tant que responsable de Zone au niveau fédéral pour participer à cette réunion. M. CHABROUD souhaite y participer et devrait être présent.

La LRA donne 1000 €, elle souhaite que cette somme aille en priorité aux jeunes et pour un match international.

+ Un projet du CROS Rhône-Alpes concerne les présidents et les vice-présidents de la Ligue. La formation « *Votre ligue en projet, en route vers la performance* » aura lieu les 18/10, 15/11 et 29/11/2014 à Bourgoin-Jallieu.

+ M. NOHALES précise avoir rencontré le Président du club de Saint Priest qui a sept jeunes (dont 3 filles) en haltérophilie, qui viennent tous les mercredis, et une personne s'en occupe. Celui-ci souhaiterait savoir s'il peut être aidé par un formateur ou par une aide financière. M. MONTORIER indique qu'ils peuvent être aidés si c'est une équipe de jeunes ou si c'est une école, pour éventuellement payer les frais de déplacement d'un formateur. M. DURGUERIAN prendra contact avec le président du club.

+ M. MONTORIER indique que la convention d'objectifs a été retournée signée par M. ANDRIEUX, président de la FFHMFAC, avec la mention sur les parts de reversions à 25 % pour les retours ristournes-licences. M. MONTORIER souhaite demander à la Fédération s'il est possible d'avoir un reliquat.

En raison de la démission de M. VIRGA, Mme Christelle POYET sera la déléguée au contrôle anti-dopage pour la FA et le DC, lors des compétitions.

Le prochain comité directeur est prévu au premier trimestre 2015.

Fin de la réunion à 16h25.

Le secrétaire de la LRA

Raphaël VIALLE

Le Président de la LRA

Philippe MONTORIER



Ligue Rhône- Alpes



Ligue Rhône-Alpes^{Région}



Fédération Française d'haltérophilie musculation, force athlétique, culturisme

Comité Directeur du dimanche 12 octobre 2014 – La Verpillière			
Membres CD	Signatures	Membres CD	Signatures
BAILLET Jérôme		LYAUDET Chrystel	
MONTORIER Philippe		MARTIN-SOLER Manuel	Excusé
VIALLE Raphaël		NOHALES Bernard	
GUENNEC Gérard		BUCHS Christian	
PIGUET Jean-Pierre		ROMANO Gilbert	
DURGUERIAN Sarkis		VIEILLY Thierry	
ROCHE Martine	EXCUSÉE	LYAUDET Patrick	
CIEPLIK Jean-Pierre		MESNIL Simone	Absente
COURQUEUX Cécile		GUENNEC Edith	
RUIZ Franck	EXCUSÉ	VIRGA Stéphane	Démission
BAALI Kader	Excusé	SANDON Pierre	
ZITOUNI Farés		DOREL Philippe	
MARTINS Nathalie		CHABROUD David	
POYET Chrystelle			